



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Internet

Question au Gouvernement n° 827

Texte de la question

PRÉVENTION DE LA PÉDOPHILIE SUR INTERNET

M. le président. La parole est à M. Christian Kert, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Christian Kert. Madame la secrétaire d'État chargée de la famille, une récente affaire de pédophile prenant contact avec un mineur sur Internet a de nouveau mis en lumière les dangers que l'usage de la Toile revêt pour nos enfants.

L'adolescente retrouvée la semaine dernière à Nevers est la dernière d'une série de victimes de ces contacts pris par des pédophiles sur Internet. Déjà en avril, juin et juillet derniers, des cas semblables s'étaient produits sur notre territoire.

La Fondation pour l'enfance, qui a mis en place le service d'alerte SOS-Enfants disparus, observe du reste qu'une partie de plus en plus importante des fugues - 9 % de l'ensemble - est due à Internet. Évoquant le cas particulier de Nevers, la Fondation juge que l'intervention d'un pédophile dans un cas de fugue est tout à fait " classique ".

En lien avec les associations qui insistent sur la nécessité du dialogue entre les parents et les enfants, l'État doit prendre en compte la gravité de la menace qui pèse sur les familles quand Internet, au lieu de rester un outil fabuleux pour l'éducation des enfants, devient un piège où sévissent des prédateurs.

Nous avons été un certain nombre à profiter de l'examen du projet de loi relatif à la communication audiovisuelle et au nouveau service public de la télévision pour qu'une disposition proposée par voie d'amendement permette au CSA de veiller à ce que la publicité placée par l'éditeur d'un site ne puisse pas nuire à l'épanouissement tant physique que moral ou mental des mineurs.

Madame la secrétaire d'État, que comptez-vous faire pour tenter d'endiguer le nombre de ces affaires, répondre aux légitimes interrogations des parents et appeler l'attention des familles sur les dangers que représente Internet pour les enfants ? *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à Mme Nadine Morano, secrétaire d'État chargée de la famille.

Mme Nadine Morano, *secrétaire d'État chargée de la famille*. Monsieur le député, vous avez d'autant plus raison de souligner les faits qui se sont produits ces dernières semaines qu'ils ne constituent pas un phénomène seulement français, mais bien international. C'est la raison pour laquelle, au cours de la réunion que j'ai organisée le 18 septembre dernier à Paris avec tous mes homologues européens, nous avons décidé de prendre des mesures communes visant à sensibiliser les parents aux vrais dangers qui guettent nos enfants sur Internet.

La première de ces mesures a été la diffusion auprès des écoles primaires d'une plaquette d'information qui donne huit conseils aux parents. Cosignée par Xavier Darcos et moi-même, elle a été distribuée dès la rentrée scolaire.

Nous avons également décidé de diffuser un clip dans le courant du mois de décembre, c'est-à-dire avant les vacances de Noël, période durant laquelle les parents achètent le plus grand nombre d'ordinateurs. Ce clip visera à les sensibiliser à l'activation du contrôle parental pour parer aux véritables dangers d'Internet. Du reste, parce que, je le répète, le phénomène est international, ce spot, traduit dans chacune des langues, sera diffusé dans les vingt-sept pays de l'Union européenne.

Les chiffres sont criants : une enquête récente, portant sur 1 600 collégiens, révèle que neuf enfants sur dix

déclarent avoir été en contact avec des images violentes, dégradantes ou pornographiques. Nous ne pouvons pas accepter cette situation. Le gouvernement de François Fillon ayant décidé de développer l'activité numérique parce qu'Internet est devenu indispensable dans la vie de tous les jours, Xavier Bertrand et moi-même avons décidé de nous attaquer à la sécurité et à la prévention, en privilégiant l'information et la sensibilisation des parents.

Auparavant, les parents éduquaient leurs enfants aux dangers extérieurs à la maison : ils leur apprenaient à traverser la rue, à ne pas suivre un inconnu. Mais aujourd'hui, lorsqu'un ordinateur placé dans la chambre d'un enfant est relié à Internet sans surveillance ni contrôle parental activé, le danger est à l'intérieur même de la maison.

Je tiens enfin à remercier non seulement le CSA, qui est partenaire du spot, mais également les chaînes de télévision qui ont accepté, parce que cela relève de l'intérêt national, de le diffuser gratuitement.

(Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes UMP et NC.)

Données clés

Auteur : [M. Christian Kert](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (11^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 827

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Famille

Ministère attributaire : Famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 novembre 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 27 novembre 2008